

L'Assemblée Générale des parents d'élèves
École maternelle "Le Centaure" – Châteaugiron

A Châteaugiron, le 29 juin 2025

L'Assemblée Générale des parents d'élèves de l'école maternelle le Centaure
à
Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Objet : Contre la fermeture de deux classes à l'école maternelle de Châteaugiron

M. le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Nous vous contactons suite à l'intention exprimée de la fermeture d'une deuxième classe dans l'école maternelle Le Centaure de Châteaugiron à la rentrée de 2025.

Nous, parents d'élèves, réunis en Assemblée Générale ce dimanche 29 juin, tenons à vous exprimer notre incompréhension et notre refus quant à la fermeture de cette deuxième classe.

En effet, en mars vous aviez exprimé :

« Il y aura 14 postes d'enseignants en moins sur un total de 4100 postes dans le premier degré de l'enseignement public en Ille-et-Vilaine. C'est une baisse, certes, mais elle reste relativement faible. En moyenne, à la rentrée, il y aura un peu moins d'élèves en classe par enseignant ».

Sur ces 14 postes, cela en ferait 3 programmés à disparaître à Châteaugiron !

Par ailleurs, cette deuxième suppression à l'école maternelle entraînerait une hausse des effectifs par classe, passant d'une moyenne de 21 enfants par classes (2024-2025), à 24.5 (2025-2026), contredisant votre annonce, et nous rendant bien largement au dessus des moyennes nationales, à 21.5.

Cette suppression serait motivée par une réduction du nombre d'enfants à Châteaugiron, toutefois, elle fait fi des projections à très court-terme dans la ville :

1. Alors que la perte d'effectif paraît importante, c'est un trompe l'œil principalement dû au fait qu'une grosse promotion de Grande Sections part (77 élèves, pour uniquement 53 MS). Toutefois si on regarde les tendances :
 - 2024-2025: 49 PS, 2025-2026 53 PS inscrits (en augmentation).
 - Ces mêmes 49 PS deviennent 53 MS en 2025-2026 (en augmentation).

Il est fort probable que l'ouverture d'une nouvelle classe soit nécessaire l'an prochain, ce qui sera beaucoup plus difficile (sans compter l'impact humain pour l'enseignante et l'ATSEM qui auront changé de lieu de travail cette année pour rien).

2. De nombreux nouveaux logements sont en construction sur Châteaugiron, plusieurs logements doivent finir en 2025 : Cassiopée (84 logements), Primevères 1 (45 logements), les Primevères 2 (50 logements), Cour Descartes (46 logements), la briqueterie (13 logements). Ces logements attireront sans aucun doute de nouvelles familles qui viendront renforcer la population de l'école à la rentrée 2026 (ou en cours d'année).

Supprimer une classe supplémentaire est absurde : c'est le risque de jouer au yoyo l'an prochain avec la réouverture d'une nouvelle classe ou pire étant donné la réalité du terrain et la difficulté réelle à rouvrir une nouvelle classe, c'est prendre le risque d'avoir un nombre moyen d'enfants par classe qui augmente très largement pour Châteaugiron.

Enfin, la mairie a investi fortement en faveur de l'école publique :

- Un agrandissement de la cantine ;
- un investissement pour rendre la cour plus agréable (avec un ajout d'une nouvelle surface herbeuse cette année), ce qui a pour effet de rendre l'école plus attractive ;
- un travail sur l'amélioration des circuits cyclables entre les écoles publiques (primaire+maternelle) suite à une expérimentation en mai dernier.

Supprimer cette deuxième classe, c'est abîmer les efforts de la mairie mis en faveur de la politique pour la petite enfance. Ce serait un coup dur qui ne pourrait que profiter à l'école privée qui a déjà des atouts supplémentaires (comme la proximité pour les parents du dépôt entre les enfants des classes de maternelle et d'élémentaire).

Fermer une classe dans le contexte de Châteaugiron, c'est encourager l'école privée au détriment de l'école publique.

Nous tenons à vous dire que les parents refusent cette fermeture. Nous avons pris la décision ce dimanche 29 juin, d'alerter la presse sur cette situation. Lundi et mardi nous manifesterons notre désaccord devant l'école.

Nous attendons rapidement une confirmation de votre part quant à la non-fermeture de cette deuxième classe.

Dans l'absence de cette confirmation, nous avons prévu une deuxième Assemblée Générale mardi 1er juillet à 17h, lors de laquelle nous déciderons de la suite et de l'ampleur des actions à mener afin de protéger nos enfants.

Si vous souhaitez échanger avec nous, nous sommes disponibles : [partage du contact].

En vous remerciant, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, à l'assurance de nos salutations les meilleures.

L'Assemblée Générale des parents de l'école du Centaure

Destinataires :

- M. Marc TEULIER - Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale - DSDEN d'Ille-et-Vilaine
- Mme Corinne COUDRON - Inspectrice de la circonscription de Châteaugiron - DSDEN d'Ille-et-Vilaine
- M. Yves RENAULT - Maire de Châteaugiron
- M. Philippe LANGLOIS - 1er adjoint à la vie scolaire - Mairie de Châteaugiron
- Mme Béatrice FERREC - Directrice de l'école Le Centaure